

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 novembre 2018

OBJET : Règlement de formation 2018

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°12

EXPOSE DES MOTIFS

Il est signalé aux membres du Conseil Municipal le souhait de mettre en place un règlement de formation à l'usage des agents de la ville d'Essey-lès-Nancy.

Ce règlement est un document facultatif destiné à préciser les modalités d'organisation et de gestion des actions de formation.

Ce projet de règlement (ci-joint en annexe) poursuit trois grands objectifs :

- Constituer un outil de sensibilisation et de communication sur la politique de formation conduite par la ville d'Essey-lès-Nancy.
- Constituer un guide pour les agents sur les dispositifs de formation et les procédures à respecter en matière de demande et de suivi des formations.
- Permettre à chaque agent de connaître ses droits et obligations en matière de formation et notamment les différentes formations auxquelles il peut prétendre.

Il aborde successivement :

- Les différentes catégories de formation : les formations statutaires obligatoires (formations d'intégration, de professionnalisation, tout au long de la carrière...), les formations facultatives et les formations personnelles auxquelles chaque agent peut prétendre.
- Les offres de formation du CNFPT
- Les règles de gestion de la formation : forme et gestion des demandes de formation, organisation des formations à distance, temps de travail en formation, indemnisation des frais de déplacement...

Ce projet de règlement a recueilli un avis favorable à l'unanimité des membres du Comité Technique lors de sa séance du 9 octobre 2018.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adopter le règlement de formation de la ville d'Essey-lès-Nancy.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 15 novembre 2018.

Pour Extrait

 **Michel BREUILLE,**
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2018

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	31 octobre 2018
- Convocation distribuée le :	31 octobre 2018
- Affichage du compte-rendu le :	16 novembre 2018
- Affichage du procès-verbal le :	14 décembre 2018

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, M. THOUVENIN, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, M. MARSON, MME MATHIEU, MME PAGELOT, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME CADET à M. Guy FRANIATTE
- MME COLME à M. Hubert ROSSIGNON
- MME SAGET à M. BREUILLE
- M. RIFF à MME MATHIEU

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. LAURENT

Pour extrait

**Michel BREUILLE,**
Maire